L'insensibilité de ses membres était telle qu'elle ne ressentait aucune douleur quand on enfonçait des

épingles dans ses jambes et ses cuisses.

Dans sa détresse, elle recourt à la bonne sainte Anne, la suppliant de lui rendre l'usage de ses membres, afin qu'elle puisse travailler à l'éducation de sa jeune famille. Elle fait une neuvaine et entreprend un pèlerinage en son honneur. A la basilique de Sainte-Anne, elle se traîne à la Sainte Table à l'aide de deux béquilles, et appuyée sur les bras de deux hommes.

C'est la que l'attendait la grâce divine. Le moment de la sainte communion est le plus souvent celui où éclate la puissance d'en haut: Sainte Anne ne prietelle pas son divin Petit-Fils de glorifier ainsi sa présence réelle dans le Très Saint Sacrement? Et à Beaupré, comme à Lourdes, n'est-ce pas le triomphe de Jésus-Hostie qui se manifeste par l'intercession de la Sainte Vierge et la bonne sainte Anne?—A peine a telle communié qu'elle se sent assez forte pour se tenir debout. Rendue à la statue, elle n'a plus besoin de ses béquilles. Elle qui depuis deux ans n'avait pu se mettre à genoux, a pu faire la visite des quatorze chapelles et s'y agenouiller. Elle a marché librement et s'est rendue au magasin pour y acheter de pieux souvenirs.

Le curé de sa paroisse qui dirigeait le pèlerinage,

est venu lui-même attester cette guérison.

—Un autre infirme de Louiseville nous écrit que depuis son pèlerinage du mois de juin il éprouve un soulagement notable. Ce pauvre homme a été, depuis six ans, la victime de douleurs atroces, par suite d'une chûte. Il marchait à quatre pattes, les jambes repliées sous lui. En vain, il avait eu recours à la médecine, en vain il avait fait un pèlerinage annuel à Sainte-Anne. La grande sainte paraissait ne pas vouloir l'entendre. Enfin, cette année, elle l'a particlement guéri.—Une de ses jambes s'est détendue et il a pu se redresser assez bien pour marcher avec des béquilles. Il a même pu, au grand étonnement de tous, se rendre à pied à l'église, distance de quinze